

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Sous embargo jusqu'au mercredi 26
septembre 11h00**

Transparency International publie son Indice de Perceptions de la Corruption (IPC) 2007

La persistance de la corruption dans les pays à faible revenu exige une action globale. Seuls des efforts concertés entre pays riches et pays pauvres permettront d'enrayer les flux financiers issus de la corruption et de rendre justice aux plus démunis

La note et le classement de la France demeurent stables. L'IPC 2007 ne reflète pas encore les efforts que continue d'accomplir la France pour se conformer à ses engagements internationaux en matière de lutte contre la corruption.

Paris le 26 septembre 2007 – L'écart entre les niveaux de corruption perçus dans les pays riches et dans les pays pauvres est toujours aussi net : c'est ce qui ressort de l'Indice de Perceptions de la Corruption 2007 (IPC) publié aujourd'hui par Transparency International, la coalition mondiale contre la corruption. Les pays développés et les pays en développement doivent se partager les responsabilités pour réduire la corruption en s'attaquant à la fois à l'offre et à la demande de corruption.

« Malgré quelques avancées, la corruption continue de siphonner de manière dramatique les ressources affectées à l'éducation, à la santé et aux infrastructures », estime Huguette Labelle, présidente de Transparency International. « Les pays les plus mal notés en matière de corruption doivent prendre ces résultats avec le plus grand sérieux et agir dès maintenant pour renforcer la responsabilité des institutions publiques. Les pays les mieux classés ont cependant eux aussi un rôle à jouer, en particulier pour sanctionner les activités de corruption dans le secteur privé. »

La note et le classement de la France demeurent stables

L'IPC 2007 confirme que la France continue d'être perçue par les milieux d'affaires internationaux, parmi les pays riches, comme l'un des pays où l'administration et la classe politique demeurent plus perméables qu'ailleurs à la corruption. Malgré un léger recul, la note et le classement de la France demeurent stables par rapport aux résultats de l'IPC 2006 (classement : 19^{ème} rang en 2007 et 18^{ème} en 2006 - note : 7.3 en 2007 contre 7.4 en 2006).

Selon TI (France), l'IPC 2007 ne reflète pas encore les efforts indéniables que continue d'accomplir la France pour se conformer à ses engagements internationaux en matière de lutte contre la corruption. Cela s'explique principalement par le fait que les progrès les plus notables ont en grande partie porté sur la répression de la corruption d'agents publics étrangers par les entreprises françaises, alors que l'IPC publié aujourd'hui exprime des perceptions sur la corruption dans l'administration et la classe politique en France. Sur ce second point, TI France relève que l'« affaire Clearstream » n'a probablement pas contribué à restaurer la réputation de la France ternie par les scandales politico-financiers des années 90.

TI (France) estime que l'image internationale de la France s'améliorera si notre pays met en oeuvre certaines réformes indispensables au renforcement de l'intégrité et de la transparence dans sa vie publique:

- donner à la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP) les moyens effectifs de contrôler les comptes des partis politiques ;
- rendre annuelle et étendre la déclaration de patrimoine des élus aux revenus et autres avantages en nature liés à la fonction ;
- porter à 10 ans le plafond de la peine complémentaire d'inéligibilité pour les élus condamnés pour faits de corruption ;
- limiter les immunités des élus ;
- renforcer la prévention de la corruption dans les marchés publics ;
- réformer la procédure du secret défense dans le sens d'un plus grand respect du droit des citoyens à l'information ;
- renforcer l'indépendance des magistrats et les moyens des juridictions spécialisées dans la lutte contre la corruption ;
- favoriser la détection de la corruption en encourageant notamment la mise en place de procédures de déclenchement d'alerte éthique (« *whistleblowing* ») au sein des entreprises et des administrations et en garantissant la protection des déclencheurs d'alerte.

Selon Daniel Lebègue, président de TI France, « Le projet de loi sur la corruption présenté le 19 septembre dernier par le gouvernement va dans le bon sens. En élargissant le champ de l'infraction d'agents publics étrangers et en autorisant le recours aux moyens d'investigations spéciaux – infiltrations, écoutes, etc. – pour recueillir les preuves de corruption, cette loi devrait contribuer à faciliter le travail des juges. Nous demandons par ailleurs que la possibilité soit donnée aux victimes de la corruption de faire valoir leurs droits à réparation et à indemnisation en saisissant la justice directement ou par l'intermédiaire d'associations agréées. »

Les autres enseignements de l'IPC 2007

L'Indice de perceptions de la corruption 2007 évalue la perception du niveau de corruption dans le secteur public de 180 pays et territoires. Il s'agit du plus grand nombre de pays répertoriés à ce jour dans l'IPC. Cet indice composite est fondé sur 14 enquêtes et sondages différents réalisés par des organismes indépendants. Il classe les pays sur une échelle de 0 (haut degré de corruption perçue) à 10 (faible degré de corruption perçue).

La forte corrélation existant entre corruption et pauvreté reste évidente. 40% des pays dont la note est inférieure à trois – où la corruption est perçue comme endémique – appartiennent selon la Banque mondiale à la catégorie des pays à faible revenu. La Somalie et le Myanmar, pays par ailleurs instables politiquement, obtiennent les notes les plus basses avec 1,4. La note du Danemark est passée à 9,4, à égalité avec les éternels bons élèves que sont la Finlande et la Nouvelle-Zélande.

La corruption : un problème aux racines mondiales

Enjeu aux racines internationales, le combat contre la corruption exige de prendre des mesures sur un front global.

Beaucoup de pays en développement sont incapables d'endosser seuls la responsabilité de mise en oeuvre des réformes. Principaux bailleurs de fonds en matière d'aide au développement, les pays riches doivent les y aider en promouvant la responsabilité et l'intégrité institutionnelle dans les pays connaissant une très forte corruption du secteur public. L'indépendance, l'intégrité et la responsabilité de la justice doivent être améliorées pour renforcer la crédibilité des systèmes judiciaires des pays les plus pauvres.

Le recouvrement d'avoirs constitue un point sur les lesquels les pays développés peuvent également agir. Dans de nombreux cas, l'identification et le recouvrement d'avoirs sont entravés par le blanchiment d'argent via des banques off-shore installées dans des juridictions où le secret bancaire est la norme. Il s'agit d'améliorer la coopération internationale et l'entraide judiciaire, de mettre en oeuvre des plans d'action pour le recouvrement d'avoirs et de développer l'expertise juridique et technique pour les nations requérant le retour d'avoirs spoliés.

La société civile a également un grand rôle à jouer en matière de contrôle des institutions, de stimulation de la demande de réformes et d'expertise sur les questions techniques. Cependant, comme le souligne Cobus de Swardt, directeur de Transparency International, « *force est de constater que de nombreux gouvernements prennent de plus en plus de mesures pour restreindre le champ d'action de la société civile.* »

Les Etats les plus développés – souvent les mieux notés – ont eux aussi de grands progrès à faire. Les pots-de-vin sont principalement versés par des entreprises multinationales dont les sièges sociaux se trouvent dans les pays les plus riches. Les gouvernements de ces pays doivent donc mettre en œuvre de la manière la plus stricte la Convention de l'OCDE qui vise à lutter contre la corruption des fonctionnaires étrangers. Les conseils d'administration des entreprises transnationales doivent, non seulement introduire des codes efficaces de lutte contre la corruption, mais également les appliquer et veiller à ce qu'ils soient respectés par leurs bureaux à l'étranger et par leurs succursales.

L'action doit enfin porter sur les centres financiers internationaux qui jouent un rôle pivot en permettant aux responsables corrompus de déplacer, de dissimuler et d'investir les fonds illicites. Des mesures contre le blanchiment d'argent doivent être prises par les gouvernements afin d'éradiquer les paradis fiscaux, conformément aux dispositions de la CNUCC.

Contacts TI-France : Daniel Lebègue, Julien Coll
Tel : 01 47 58 82 08 / 06 72 07 28 65
transparence@free.fr

Informations complémentaires:

Retrouver l'intégralité de l'Indice de Perceptions de la Corruption sur le site de Transparency International :
www.transparency.org

###

Transparence-International (France) est la section française de ***Transparency International (TI)***, la principale organisation de la société civile qui se consacre à la lutte contre la corruption. *TI sensibilise l'opinion publique aux effets dévastateurs de la corruption et travaille de concert avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile afin de développer et mettre en œuvre des mesures visant à l'enrayer.*

Transparency International Indice de Perceptions de la Corruption 2007

La note IPC fait référence à la perception du degré de corruption vu par les hommes d'affaires et les analystes-pays et s'étend de 10 (probité élevée) à 0 (très corrompu).

Rang du pays	Pays/Territoire	Note de l'IPC 2007	Intervalle de confiance*	Source utilisée**
1	Danemark	9.4	9.2 - 9.6	6
1	Finlande	9.4	9.2 - 9.6	6
1	Nouvelle Zélande	9.4	9.2 - 9.6	6
4	Singapour	9.3	9.0 - 9.5	9
4	Suède	9.3	9.1 - 9.4	6
6	Islande	9.2	8.3 - 9.6	6
7	Pays Bas	9.0	8.8 - 9.2	6
7	Suisse	9.0	8.8 - 9.2	6
9	Canada	8.7	8.0 - 9.2	6
9	Norvège	8.7	8.3 - 9.1	6
11	Australie	8.6	8.1 - 9.0	8
12	Luxembourg	8.4	7.7 - 8.7	5
12	Royaume Uni	8.4	7.9 - 8.9	6
14	Hong Kong	8.3	7.6 - 8.8	8
15	Autriche	8.1	7.5 - 8.7	6
16	Allemagne	7.8	7.3 - 8.4	6
17	Irlande	7.5	7.1 - 8.0	8
17	Japon	7.5	7.3 - 7.7	6
19	France	7.3	6.9 - 7.8	6
20	Etats-Unis	7.2	6.5 - 7.6	8
21	Belgique	7.1	7.1 - 7.1	6
22	Chili	7.0	6.5 - 7.4	7
23	Barbade	6.9	6.6 - 7.1	4
24	Sainte-Lucie	6.8	6.1 - 7.1	3
25	Espagne	6.7	6.4 - 7.0	5
25	Uruguay	6.7	6.2 - 7.0	6
27	Slovénie	6.6	6.1 - 6.9	8
28	Estonie	6.5	6.0 - 7.0	8
28	Portugal	6.5	5.8 - 7.2	6
30	Israël	6.1	5.6 - 6.7	6
30	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	6.1	4.0 - 7.1	3
32	Qatar	6.0	5.4 - 6.4	4
33	Malte	5.8	5.3 - 6.2	4

Professeur Dr. J. Graf Lambsdorff, de l'université de Passau (Allemagne), coordonne l'IPC pour Transparency International. Pour plus de détails sur la méthodologie, voir:

www.transparency.org/surveys/#cpi or www.icgg.org

Explanatory notes

***L'Intervalle de confiance** fournit une échelle des valeurs possibles de la note de l'IPC. Ceci reflète la possible variation de la note d'un pays, en fonction de la précision de la mesure. Nominale, avec 5% de probabilité la note est au-dessus de cet intervalle et avec 5% elle se trouve en dessous. Cependant, surtout lorsque peu de sources (n) sont disponibles, la valeur estimée non-biaisée de la probabilité moyenne d'être dans cette intervalle de confiance est inférieure à 90%.

****Sources utilisées** renvoie au nombre d'enquêtes réalisées pour évaluer la performance d'un pays. Au total, 14 enquêtes et analyses d'experts ont été utilisées avec un minimum de trois par pays pour inclusion dans l'IPC.

Rang du pays	Pays/Territoire	Note de l'IPC 2007	Intervalle de confiance*	Source utilisée**
34	Macao	5.7	4.7 - 6.4	4
34	Taiwan	5.7	5.4 - 6.1	9
34	Emirats arabes unis	5.7	4.8 - 6.5	5
37	Dominique	5.6	4.0 - 6.1	3
38	Botswana	5.4	4.8 - 6.1	7
39	Chypre	5.3	4.9 - 5.5	8
39	Hongrie	5.3	5.1 - 5.5	3
41	République tchèque	5.2	4.9 - 5.8	8
41	Italie	5.2	4.7 - 5.7	6
43	Malaisie	5.1	4.5 - 5.7	9
43	Afrique du sud	5.1	4.7 - 5.5	9
43	Corée du Sud	5.1	4.9 - 5.5	9
46	Bahreïn	5.0	4.7 - 5.3	5
46	Bhoutan	5.0	4.1 - 5.7	5
46	Costa Rica	5.0	4.2 - 5.7	5
49	Cap Vert	4.9	4.5 - 5.2	8
49	Slovaquie	4.9	3.4 - 5.5	3
51	Lettonie	4.8	4.4 - 5.1	6
51	Lituanie	4.8	4.4 - 5.3	7
53	Jordanie	4.7	3.9 - 5.3	4
53	Maurice	4.7	3.8 - 5.6	7
53	Oman	4.7	4.1 - 5.7	6
56	Grèce	4.6	4.3 - 5.0	6
57	Namibie	4.5	3.9 - 5.2	7
57	Samoa	4.5	2.9 - 5.7	4
57	Seychelles	4.5	3.4 - 5.5	3
60	Koweït	4.3	3.3 - 5.1	5
61	Cuba	4.2	3.5 - 4.7	4
61	Pologne	4.2	3.6 - 4.9	8
61	Tunisie	4.2	3.4 - 4.8	6
64	Bulgarie	4.1	3.6 - 4.8	8
64	Croatie	4.1	3.6 - 4.5	8
64	Turquie	4.1	3.8 - 4.5	7
67	Salvador	4.0	3.2 - 4.6	5
68	Colombie	3.8	3.4 - 4.3	7
69	Ghana	3.7	3.5 - 3.9	7
69	Roumanie	3.7	3.4 - 4.1	8
71	Sénégal	3.6	3.2 - 4.2	7
72	Brésil	3.5	3.0 - 4.2	7
72	Chine	3.5	3.0 - 4.2	9
72	Inde	3.5	3.0 - 3.9	4
72	Mexique	3.5	3.3 - 3.7	10
72	Maroc	3.5	3.3 - 3.8	7
72	Pérou	3.5	3.4 - 3.7	5
72	Suriname	3.5	3.2 - 4.0	7
79	Géorgie	3.4	3.0 - 4.0	6
79	Grenade	3.4	2.9 - 4.3	6
79	Arabie Saoudite	3.4	2.0 - 4.1	3
79	Serbie	3.4	2.7 - 3.9	4
79	Trinité-et-Tobago	3.4	2.7 - 3.9	4

Rang du pays	Pays/Territoire	Note de l'IPC 2007	Intervalle de confiance*	Source utilisée**
84	Bosnie-Herzégovine	3.3	2.9 - 3.7	7
84	Gabon	3.3	2.4 - 4.0	4
84	Jamaïque	3.3	2.3 - 4.3	4
84	Kiribati	3.3	3.1 - 3.4	5
84	Lesotho	3.3	2.4 - 3.9	3
84	Macédoine	3.3	3.0 - 3.5	5
84	Maldives	3.3	2.6 - 4.2	5
84	Monténégro	3.3	2.9 - 3.7	9
84	Swaziland	3.3	3.1 - 3.5	6
84	Thaïlande	3.3	2.9 - 3.8	6
94	Madagascar	3.2	2.5 - 3.9	7
94	Panama	3.2	2.9 - 3.5	7
94	Sri Lanka	3.2	2.8 - 3.4	5
94	Tanzanie	3.2	2.9 - 3.4	8
98	Vanuatu	3.1	2.4 - 3.7	3
99	Algérie	3.0	2.8 - 3.3	5
99	Arménie	3.0	2.8 - 3.2	7
99	Belize	3.0	2.2 - 3.6	4
99	République dominicaine	3.0	2.6 - 3.3	6
99	Liban	3.0	2.7 - 3.2	6
99	Mongolie	3.0	2.0 - 3.7	3
105	Albanie	2.9	2.6 - 3.2	7
105	Argentine	2.9	2.2 - 3.4	3
105	Bolivie	2.9	2.6 - 3.1	6
105	Burkina Faso	2.9	2.6 - 3.4	7
105	Djibouti	2.9	2.7 - 3.2	6
105	Egypte	2.9	2.6 - 3.3	7
111	Erythrée	2.8	2.5 - 3.3	7
111	Guatemala	2.8	2.1 - 3.5	5
111	Moldavie	2.8	2.4 - 3.2	5
111	Mozambique	2.8	2.3 - 3.3	5
111	Rwanda	2.8	2.4 - 3.1	3
111	Iles Salomon	2.8	2.5 - 3.1	8
111	Ouganda	2.8	2.5 - 3.0	8
118	Bénin	2.7	2.4 - 3.0	8
118	Malawi	2.7	2.4 - 3.0	8
118	Mali	2.7	2.4 - 3.0	3
118	São Tomé et Príncipe	2.7	2.4 - 3.0	7
118	Ukraine	2.7	2.3 - 3.2	7
123	Comores	2.6	2.3 - 2.7	4
123	Guyana	2.6	2.3 - 2.9	8
123	Mauritanie	2.6	2.2 - 3.0	3
123	Nicaragua	2.6	2.3 - 2.7	6
123	Niger	2.6	2.4 - 2.9	9
123	Timor-Leste	2.6	2.0 - 3.3	6
123	Viêt-Nam	2.6	2.3 - 2.9	7
123	Zambie	2.6	2.5 - 2.6	3
131	Burundi	2.5	2.3 - 2.7	7
131	Honduras	2.5	2.1 - 3.0	5
131	Iran	2.5	2.3 - 2.7	9

Rang du pays	Pays/Territoire	Note de l'IPC 2007	Intervalle de confiance*	Source utilisée**
131	Libye	2.5	2.0 - 3.0	7
131	Népal	2.5	2.1 - 2.6	4
131	Philippines	2.5	2.0 - 3.0	4
131	Yémen	2.5	2.3 - 2.6	6
138	Cameroun	2.4	2.0 - 2.8	7
138	Ethiopie	2.4	2.1 - 2.7	8
138	Pakistan	2.4	2.1 - 2.6	5
138	Paraguay	2.4	2.1 - 2.7	8
138	Syrie	2.4	1.7 - 2.9	4
143	Gambie	2.3	2.0 - 2.6	6
143	Indonésie	2.3	2.1 - 2.4	11
143	Russie	2.3	1.9 - 2.8	5
143	Togo	2.3	2.1 - 2.6	8
147	Angola	2.2	1.8 - 2.4	7
147	Guinée-Bissau	2.2	2.0 - 2.4	8
147	Nigeria	2.2	2.0 - 2.3	3
150	Azerbaïdjan	2.1	2.0 - 2.2	5
150	Biélorussie	2.1	1.7 - 2.5	6
150	Congo	2.1	1.7 - 2.6	5
150	Côte d'Ivoire	2.1	1.8 - 2.4	8
150	Equateur	2.1	1.7 - 2.6	6
150	Kazakhstan	2.1	1.9 - 2.3	8
150	Kenya	2.1	1.8 - 2.4	4
150	Kirghizistan	2.1	2.0 - 2.2	6
150	Liberia	2.1	2.0 - 2.3	5
150	Sierra Leone	2.1	1.9 - 2.3	8
150	Tadjikistan	2.1	1.9 - 2.3	8
150	Zimbabwe	2.1	2.0 - 2.2	7
162	Bangladesh	2.0	1.8 - 2.3	7
162	Cambodge	2.0	1.7 - 2.3	6
162	République centrafricaine	2.0	1.8 - 2.3	5
162	Papouasie-Nouvelle-Guinée	2.0	1.8 - 2.3	5
162	Turkménistan	2.0	1.8 - 2.1	7
162	Venezuela	2.0	1.9 - 2.1	7
162	République démocratique du Congo	1.9	1.7 - 2.2	6
168	Guinée équatoriale	1.9	1.7 - 2.0	4
168	Guinée	1.9	1.4 - 2.6	6
168	Laos	1.9	1.8 - 2.1	6
172	Afghanistan	1.8	1.4 - 2.0	4
172	Tchad	1.8	1.6 - 1.9	6
172	Soudan	1.8	1.7 - 1.9	7
175	Tonga	1.7	1.6 - 1.9	7
175	Ouzbékistan	1.7	1.5 - 1.8	3
177	Haïti	1.6	1.3 - 1.8	4
178	Irak	1.5	1.3 - 1.7	4
179	Myanmar	1.4	1.1 - 1.7	4
179	Somalie	1.4	1.1 - 1.7	4

Sources pour l'indice de Transparency International de Perceptions de la Corruption 2007

Numéro	1	2	3
Abréviation	ADB	AFDB	BTI
Source	Banque asiatique de développement	Banque africaine de développement	Fondation Bertelsmann
Nom	Country Performance Assessment Ratings	Country Policy and Institutional Assessments (CPIA)	Indice de transformation de Bertelsmann
Année	2006/2007	2005/2006	2007/2008
Internet	http://www.adb.org/Documents/Reports/Country-Performance-Assessment-Exercise/IN76-07.pdf	http://www.afdb.org/portal/page?_pageid=293.158705&_dad=portal&_schema=PORTAL&focus_item=9912322&focus_lang=us	http://www.bertelsmann-transformation-index.de/11.0.html?&L=1
Qui était interrogé?	Equipes de pays, experts internes et externes à la banque	Equipes de pays, experts internes et externes à la banque	Equipes d'experts internes et externes et réseau de correspondants locaux
Sujet demandé	Corruption, conflits d'intérêt, détournement des fonds ainsi que des efforts et des accomplissements de lutte contre la corruption	Corruption, conflits d'intérêt, détournement des fonds ainsi que des efforts et des succès enregistrés dans la lutte contre la corruption	Capacité du gouvernement à sanctionner et à contenir la corruption
Nombre de réponses	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Couverture	26 pays/territoires	52 pays/territoires	125 pays/territoires

Numéro	4	5	6
Abréviation	CPIA	EIU	FH
Source	Banque mondiale (IDA et IBRD)	Economist Intelligence Unit	Freedom House
Nom	Country Policy and Institutional Assessments (CPIA)	Country Risk Service and Country Forecast	Nations in Transit
Année	2006/2007	2007	2007
Internet	http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTABOUTUS/IDA/0,,contentMDK:20933600-menuPK:2626968-pagePK:51236175-piPK:437394-theSitePK:73154,00.html	www.eiu.com	http://www.freedomhouse.hu/index.php?option=com_content&task=view&id=84
Qui était interrogé?	Equipes de pays, experts internes et externes à la banque	Enquêtes d'experts	Enquêtes d'experts nés ou résidents dans leurs pays respectifs
Sujet demandé	Corruption, conflits d'intérêt, détournement des fonds ainsi que des efforts et des accomplissements de lutte contre la corruption	L'abus de l'office public pour le gain personnel ou celui du parti politique	Etendue de la corruption pratiquée par les gouvernements, selon la perception du grand public et les comptes-rendus médiatiques, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives de lutte contre la corruption
Nombre de réponses	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Couverture	77 pays/territoires	166 pays/territoires	29 pays/territoires

Numéro	7	8	9
Abréviation	GI	IMD	
Source	Global Insight, anciennement World Markets Research Centre	IMD International, Suisse, World Competitiveness Center	
Nom	Country Risk Ratings	IMD World Competitiveness Yearbook	
Année	2007	2006	2007
Internet	http://www.globalinsight.com	www.imd.ch/wcc	
Qui était interrogé?	Enquêtes d'experts	Cadres supérieurs et intermédiaires, entreprises nationales et internationales	
Sujet demandé	Possibilité d'être confronté à des agents publics officiels corrompus, allant de la petite corruption administrative à la grande corruption politique.	Les pots-de-vin et la corruption existent/n'existent pas	
Nombre de réponses	Non applicable	Plus de 4000	
Couverture	203 pays/territoires	53 pays/territoires	55 pays/territoires

Numéro	10	11	12
Abréviation	MIG	PERC	
Source	Merchant International Group	Political & Economic Risk Consultancy	
Nom	Grey Area Dynamics	Asian Intelligence Newsletter	
Année	2007	2006	2007
Internet	www.merchantinternational.com	www.asiarisk.com/	
Qui était interrogé?	Equipes d'experts et réseau de correspondants locaux	Cadres d'affaires expatriés	
Sujet demandé	Corruption, allant des pots-de-vin aux ministres de gouvernement aux subornations payables aux « petits fonctionnaires »”	Quel est le degré de la gravité de la corruption dans le secteur public?	
Nombre de réponses	Non applicable	Plus de 1000	1476
Couverture	155 pays/territoires	15 pays/territoires	15 pays/territoires

Numéro	13	14
Abréviation	UNECA	WEF
Source	Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies	World Economic Forum
Nom	Rapport sur la gouvernance en Afrique	Global Competitiveness Report
Année	2005/2006	2006/2007
Internet	http://www.uneca.org/agr/	www.weforum.org
Qui était interrogé?	Enquête d'experts nationaux (entre 70 et 120 dans chaque pays)	Cadres supérieurs, entreprises nationales et internationales
Sujet demandé	"Contrôle de la corruption". Ceci comprend les aspects liés à la corruption dans le législatif, le judiciaire, l'exécutif et dans la collecte des impôts. Les aspects de l'accès à la justice et aux services de gouvernement sont également concernés	Paiements additionnels non-officiels ou pots-de-vin impliquant plusieurs départements gouvernementaux
Nombre de réponses	Environ 2800	Environ 11 000
Couverture	28 pays/territoires	125 pays/territoires

Indice de perceptions de la corruption (IPC) 2007 de Transparency International

Généralités

- Qu'est-ce que l'Indice de perceptions de la corruption?
- Comment la corruption est-elle définie dans le cadre de l'IPC ?
- Pourquoi l'IPC se fonde-t-il uniquement sur des perceptions ?

Méthode

- Combien de pays sont inclus dans l'IPC 2007 ?
- Pourquoi comprend-il de nouveaux pays?
- Quels pays pourraient être inclus dans les futurs IPC ?
- Quelles sont les sources de données de l'IPC ?
- À qui appartiennent les opinions prises en compte par les enquêtes utilisées dans l'IPC ?
- L'IPC est-il influencé par ses propres résultats des années précédentes ?
- La méthodologie de l'IPC 2007 a-t-elle changé ?
- Comment TI assure-t-il le contrôle de qualité de l'IPC ?

Interprétation de l'IPC

- Qu'est-ce qui importe le plus, le rang ou la note d'un pays ?
- Le pays ayant obtenu la note la plus faible est-il le pays le plus corrompu au monde ?
- Exemple : qu'indique le classement de la Somalie selon l'IPC 2007?
- Peut-on comparer les notes des pays inclus dans l'IPC 2007 avec celles des IPC antérieurs ?
- Vu l'importance (ou le manque) de réformes anti-corruption et la récente mise à jour de scandales de corruption, pourquoi le score d'un pays donné n'a-t-il pas changé davantage?

Changement dans les notes entre 2006 et 2007

- Quels pays ont vu leur note chuter de façon significative entre 2006 et 2007 ?
- Quels pays ont vu leur note s'améliorer de façon significative ?

Utilisation de l'IPC

- L'IPC est-il une mesure fiable du niveau de corruption perçu d'un pays ?
- L'IPC est-il une mesure fiable pour les décisions relatives à l'allocation de l'aide au développement ?

La lutte de Transparency International contre la corruption et l'IPC

- Comment l'IPC est-il financé ?
- Quelle est la différence entre l'IPC et le Baromètre mondial de la corruption (BMC) de TI ?
- Quelle est la différence entre l'IPC et l'Indice de corruption des pays exportateurs (IPCE) de TI ?

Généralités

Qu'est-ce que l'IPC ?

L'Indice de perceptions de la corruption de TI classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et la classe politique. C'est un indice composite, un sondage de sondages, faisant appel à des données sur la corruption tirées de sondages d'experts réalisés par divers organismes indépendants dignes de confiance. Il reflète des points de vue du monde entier, dont celui des experts qui résident dans les pays évalués. Johann Graf Lambsdorff, professeur d'université à Passau en Allemagne, est chargée d'établir l'IPC pour Transparency International.

Comment la corruption est-elle définie dans le cadre de l'IPC ?

L'IPC de TI concentre son attention sur la corruption dans le secteur public et définit la corruption comme l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel. Les sondages utilisés pour établir l'IPC posent des questions en rapport avec l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel (par exemple, la corruption d'agents publics, les pots-de-vin dans le cadre de marchés publics, le détournement des fonds publics) ou des questions qui sondent la fermeté des politiques de lutte contre la corruption, incluant de ce fait la corruption administrative et la corruption politique.

Pourquoi l'IPC se fonde-t-il uniquement sur des perceptions ?

Il est difficile d'évaluer les niveaux de corruption dans différents pays en se fondant sur des données empiriques rigoureuses, par exemple en comparant le montant des pots-de-vin et le nombre de poursuites judiciaires ou de procès. Dans ce cas par exemple, de telles données comparatives ne reflètent pas les niveaux réels de corruption, mais plutôt l'aptitude de l'appareil judiciaire et/ou des médias à dévoiler la corruption sévissant dans les pays. Une méthode solide pour rassembler des données comparatives consiste donc à se baser sur l'expérience et les perceptions de ceux et celles qui sont le plus directement confrontés aux réalités de la corruption dans un pays.

Méthode

Combien de pays sont inclus dans l'IPC 2006 ?

L'IPC 2007 classe 180 pays. En 2006, l'IPC comprenait 163 pays.

Pourquoi comprend-il de nouveaux pays ?

Le changement de la couverture des pays de l'IPC 2006 provient de l'inclusion de trois nouvelles sources: le *Country Performance Assessment Ratings* de la Banque asiatique de développement, le *Country Policy and Institutional Assessments* de la Banque africaine de développement (Indicateur CPIA de la Banque mondiale) et l'*Indice de transformation* Bertelsmann. Cela a permis d'inclure les pays suivants: l'Afghanistan, le Cap-Vert, les Comores, Djibouti, la Guinée-Bissau, Kiribati, le Libéria, les Maldives, le Monténégro, Samoa, Sao Tomé et Príncipe, les îles Salomon, la Somalie, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Tonga et Vanuatu.

Quels pays pourraient être inclus dans les futurs IPC ?

Les pays ou territoires ayant deux séries de données sont : Anguilla, Antigua et Barbuda, Aruba, les Bahamas, les Bermudes, les îles Caïman, Fidji, les états fédérés de Micronésie, les Antilles

néerlandaises, la Corée du Nord, la Palestine, Puerto Rico, Saint-Kitts-et-Nevis, Tuvalu et les îles Vierges (Etats-Unis). Pour tous les pays/territoires ci-dessus, il est nécessaire d'obtenir au moins un ensemble de données supplémentaires pour qu'ils soient inclus dans l'IPC.

Les pays ou territoires n'ayant qu'un seul ensemble de données sont : les Samoa américaines, Andorre, Brunei Darussalam, les îles Cook, la Guyane française, la Guadeloupe, Guam, le Kosovo, le Liechtenstein, les îles Marshall, la Martinique, la Réunion, les îles Turks et Caicos et les îles Vierges (RU). Pour tous les pays/territoires ci-dessus, il est nécessaire d'obtenir au moins deux ensembles de données supplémentaires pour qu'ils soient inclus dans l'IPC.

Quelles sont les sources de données pour l'IPC ?

L'IPC 2007 se fonde sur 14 enquêtes et sondages différents réalisés par 12 organismes indépendants. TI entend s'assurer que les sources utilisées sont de la plus haute qualité et que les enquêtes sont effectuées selon le plus grand niveau d'intégrité. Pour être retenues, les données doivent être bien documentées et suffisantes pour permettre de juger de leur fiabilité. Toutes les sources doivent fournir un classement des nations et doivent mesurer l'ampleur générale de la corruption. Cette condition exclut les enquêtes qui mélangent la corruption avec d'autres sujets, tels que par exemple, l'instabilité politique et le nationalisme.

Les données pour l'IPC ont été fournies gracieusement à TI. Certaines sources ne permettent pas la divulgation des données contribuées; d'autres sources sont d'accès public. Pour une liste complète des sources d'enquêtes, les détails des questions posées et le nombre de personnes interrogées, veuillez consulter les documents complets de la méthodologie de TI sur www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2007/methodology **ou** <http://www.ICGG.org>

A qui appartiennent les opinions prises en compte par les enquêtes utilisées dans l'IPC ?

L'expertise reflétée dans les notes d'IPC émane d'une entente des pratiques corrompues tenues par les personnes basées dans le monde industrialisé ainsi qu'en voie de développement. Les enquêtes sont effectuées auprès des milieux d'affaires et des analystes-pays. Les enquêtes utilisées par l'IPC emploient deux types d'échantillons, non-résidents et résidents. Il est important de noter que les points de vue des résidents se corrèlent bien avec ceux des experts non-résidents.

L'IPC est-il influencé par ses propres résultats des années précédentes ?

L'IPC de TI a obtenu une proéminence étendue dans les médias internationaux depuis sa première publication en 1995. Ceci a soulevé l'inquiétude que les jugements des participants pourraient être influencés par les données publiées par TI, ce qui présenterait un problème de circularité. Cette hypothèse a été mise en examen en utilisant une question de sondage posée auprès des dirigeants des milieux d'affaires autour du monde. D'après les résultats provenant de plus de 9000 réponses, la connaissance de l'IPC n'induirait pas les experts en matière d'affaires à «suivre le troupeau». La connaissance de l'IPC peut motiver les participants à déterminer leurs propres points de vue. Ceci indique fortement qu'il n'y a aucune circularité dans la présente approche.

La méthodologie de l'IPC 2006 a-t-elle changé ?

La méthodologie de l'IPC a changé cette année pour mieux intégrer les informations provenant des différentes sources de l'indice. L'IPC reconnaît et reflète désormais mieux les changements relatifs dans les notes des sources originales. Si au final, avec cette modification, les notes de l'IPC par pays donnent plus d'informations sur les changements intervenus depuis l'année passée, le classement des pays reste pratiquement inchangé.

Pour une description plus détaillée, voir le document sur la méthodologie de l'IPC sur www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2007/methodology **ou** sur <http://www.ICGG.org>

Comment TI assure-t-il le contrôle de qualité de l'IPC?

La méthodologie de l'IPC est passée en revue par un Comité consultatif d'indice se composant d'experts internationaux de grand renom dans les domaines de la corruption, de l'économétrie et des statistiques. Les membres du comité mettent en avant des suggestions pour améliorer l'IPC, mais la direction de TI prend les décisions finales liées à la méthodologie utilisée. La liste des membres de ce Comité et des organisations auxquelles ils sont affiliés peut être consultée sur http://transparency.org/policy_research/surveys_indices/about

Interprétation de l'IPC

Comment interpréter les notes?

L'IPC doit être interprété comme un classement de pays allant de 0 (très corrompu) à 10 (haute probité).

Qu'est-ce qui importe le plus, le rang ou la note d'un pays ?

Tandis que le classement permette à TI de créer un indice, la note d'un pays est une indication bien plus importante de la perception du niveau de corruption d'un pays. Le rang d'un pays peut changer simplement en raison de l'inclusion de nouveaux pays dans l'indice ou de l'absence d'autres

Le pays ayant obtenu la note la plus faible est-il le pays le plus corrompu au monde ?

Non. Le pays ayant la note la plus faible est celui où le niveau de corruption est perçu comme étant le plus élevé parmi les pays compris sur la liste. Il existe plus de 200 nations souveraines dans le monde, et le dernier IPC 200 classifie 180 d'entre elles. L'IPC ne fournit aucune information au sujet des pays qui n'y sont pas inclus.

Exemple : qu'indique le classement de la Somalie selon l'IPC 2007 ?

En Somalie la corruption a été perçue comme la plus élevée d'après l'IPC 2007. Ceci n'indique pas cependant que la Somalie soit le pays le plus corrompu ou que les Somaliens soient les personnes les plus corrompues. Tandis que la corruption reste l'un des plus grands défis à la bonne gouvernance, au développement et à la réduction de la pauvreté en Somalie, la grande majorité du peuple sont de simples victimes de la corruption. La corruption par un nombre limité de particuliers puissants et l'échec des dirigeants et des institutions à contrôler ou empêcher la corruption n'impliquent pas qu'un pays ou ses habitants soient plus corrompus.

Peut-on comparer les notes des pays inclus dans l'IPC 2007 avec celles des IPC antérieurs ?

L'Indice donne avant tout un aperçu des points de vue des milieux d'affaires et des analystes pays relatifs à l'année en cours ou dans les récentes années, et porte une attention moins prononcée aux tendances d'une année à l'autre. Toute comparaison faite avec les années antérieures devrait être uniquement fondée sur la note du pays et non pas sur son rang dans le classement, comme indiqué précédemment.

Le rang d'un pays peut changer d'une année sur l'autre en raison d'un changement de perception de la performance d'un pays ou d'un changement de l'échantillonnage et de la méthodologie utilisés pour l'IPC. La seule manière de comparer de manière fiable la note d'un pays sur une période donnée est de revenir aux sources individuelles d'enquêtes, chacune pouvant impliquer un changement d'évaluation.

Vu l'importance (ou le manque) de réformes anti-corruption et la récente mise à jour de scandales de corruption, pourquoi le score d'un pays donné n'a-t-il pas change davantage?

Il est souvent difficile d'améliorer la note de l'IPC sur une courte période de temps. L'IPC 2007 se fonde sur les données des deux dernières années liées à des perceptions qui peuvent avoir été formées il y a de cela plus longtemps encore. Cela signifie qu'un changement dans les perceptions de la corruption n'apparaîtrait dans l'Indice que sur de longues périodes.

Changement dans les notes entre 2005 et 2006

Quels pays ont vu leur note chuter le plus entre 2006 et 2007?

Les comparaisons d'une année sur l'autre sont problématiques, pour les raisons notées ci-dessus. Cependant, dans la mesure où des changements peuvent être retracés à des sources individuelles, des tendances peuvent être identifiées avec précaution. En termes de détériorations entre l'IPC de 2006 et celui de 2007, on peut noter les exemples de l'Autriche, du Bahreïn, de Belize, du Bhoutan, de la Jordanie, du Laos, de Macao, de Malte, de Maurice, du sultanat d'Oman, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la Thaïlande. Dans ces cas, les changements ont en fait pris place au cours des deux dernières années.

Quels pays ont vus leur note s'améliorer le plus?

En respectant la même prudence, sur la base de données provenant de sources continuellement utilisées par l'indice des améliorations peuvent être observées de 2006 à 2007 pour le Costa Rica, la Croatie, Cuba, la République tchèque, la Dominique, l'Italie, la Macédoine, la Namibie, la Roumanie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Suriname et le Swaziland.

Utilisation de l'IPC

L'IPC est-il une mesure fiable du niveau de corruption perçu du pays?

L'IPC est un outil solide pour mesurer la perception de la corruption. En tant que tels, l'IPC a été examiné et utilisé de manière étendue par les universitaires et analystes. La fiabilité de l'IPC diffère cependant selon les pays. Les pays ayant un nombre élevé de sources et dont les évaluations fournies par les sources ne diffèrent que faiblement (indiquées par un intervalle de confiance restreint) donnent une plus grande fiabilité en termes de leurs notes et classement ; il en va de même pour l'inverse.

L'IPC est-il une mesure fiable pour les décisions relatives à l'allocation de l'aide au développement?

Quelques gouvernements ont cherché à employer les notes de corruption pour déterminer à quels pays accorder de l'aide ou pas. TI n'encourage pas à ce que l'IPC soit utilisé de cette façon. Les pays étant perçus comme très corrompus ne peuvent pas être mis à l'écart – c'est ceux-là tout particulièrement qui ont le plus grand besoin d'aide afin d'émerger de la spirale de corruption-pauvreté. Si on pense qu'un pays est corrompu, ceci devrait servir de signal aux donateurs que l'investissement est nécessaire dans des approches systémiques pour combattre la corruption. Si les bailleurs de fonds ont l'intention de soutenir des projets de développement majeurs dans des pays perçus comme corrompus, ils devraient porter une attention particulière aux signes avant-coureurs et s'assurer que les processus appropriés de contrôle de la corruption sont mis en place.

La lutte de Transparency International contre la corruption et l'IPC

Comment l'IPC est-il financé?

Transparency International est financé par diverses agences gouvernementales, fondations internationales et corporations, dont l'aide financière rend l'IPC possible. Un soutien additionnel aux instruments de mesure de TI est fourni par Ernst & Young. TI n'endosse pas la politique d'une entreprise en acceptant son soutien financier et n'implique aucun de ses supporteurs financiers dans la gestion de ses projets. Pour de plus amples informations sur le financement de TI, veuillez visiter http://www.transparency.org/support_us

Quelle est la différence entre l'IPC et le Baromètre Mondial de la Corruption (BMC) de TI ?

L'IPC évalue la perception d'experts des niveaux de corruption dans le secteur public à travers les pays tandis que le Baromètre Mondial de la Corruption (voir http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/gcb) s'intéresse aux attitudes du grand public envers la corruption et les expériences liées à la corruption parmi le grand public.

Quelle est la différence entre l'IPC et l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE) de TI ?

L'IPC indique les niveaux généraux de corruption des pays, alors que l'ICPE se concentre sur la propension des entreprises originaires des principaux pays exportateurs à verser des pots-de-vin à l'étranger – créant ainsi le «côté de l'offre» de la corruption. L'ICPE le plus récent a été rendu public en octobre 2006 et peut être consultable à l'adresse suivante: http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/bpi

Quelle est la différence entre le Rapport mondial sur la corruption et l'IPC?

L'Indice de perceptions de la corruption de TI classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et la classe politique. Le Rapport mondial sur la corruption présente une analyse en profondeur de l'état de la corruption dans le monde. Le rapport rassemble des contributions d'experts et de militants qui analysent les questions liées à la problématique de la corruption dans un secteur spécifique, qui présentent une vue d'ensemble des tendances de la corruption et des questions connexes, et qui met en valeur les dernières conclusions concernant la corruption et les réformes pour lutter contre la corruption. Le dernier en date des Rapports mondiaux sur la corruption a été publié en mai 2007 et s'intéresse à la corruption dans les systèmes judiciaires (il peut être téléchargé à partir de l'adresse suivante: http://www.transparency.org/publications/gcr/download_gcr)

Additional technical information:
Prof. Dr Johann Graf Lambsdorff
Passau University, Germany
Tel: +49 851 509 2551
jlambsd@uni-passau.de

Alt Moabit 96,
10559 Berlin, Germany
Tel: +49-30-3438 2045/19
Fax: +49-30-3470 3912

Note méthodologique

Indice de perceptions de la corruption (IPC) 2007 de Transparency

1. L'IPC rassemble des données de sources qui couvrent les deux dernières années écoulées (pour 2007, l'IPC comprend les enquêtes réalisées en 2007 et en 2006)
2. L'IPC 2007 est calculé en utilisant les données provenant de 14 sources différentes émanant de 12 institutions indépendantes. Chaque source mesure le niveau de corruption (fréquence et/ou montant des pots-de-vin) dans les secteurs public et politique et toutes les sources fournissent un classement des pays, en d'autres termes, comprennent une évaluation de multiples pays.
3. Pour les sources de l'IPC constituées d'enquêtes et pour lesquelles une même enquête couvre plusieurs années, les données pour les deux dernières années sont incluses afin de fournir un effet d'atténuation.
4. Pour les sources qui consistent en des scores attribués par des experts (agences d'évaluation des risques/analyses-pays), seule la plus récente itération de l'évaluation est incluse car les scores sont généralement approuvés par un groupe de pairs et changent peu d'une année sur l'autre.
5. L'évaluation du niveau de corruption dans les pays est réalisée par des experts du pays, résidents et non-résidents, (pour l'IPC 2007, il s'agit des sources suivantes: ADB, AFDB, BTI, CPIA, EIU, FH, MIG, UNECA et GI); et les représentants des milieux d'affaires résidents qui évaluent leur propre pays (pour l'IPC 2007, il s'agit des sources suivantes: IMD, PERC, et WEF).
6. Pour déterminer la valeur moyenne d'un pays, on procède à un étalonnage par le biais de la méthode des percentiles. On utilise pour cela les classements des pays établis par chacune des sources individuelles. Cette méthode est utile pour combiner des sources dont la distribution est différente. S'il est vrai qu'on perd quelques informations par cette technique, en revanche, elle permet à toutes les notes de rester à l'intérieur des limites de l'IPC, à savoir entre 0 et 10.
7. On réalise alors une bêta-transformation des notes. Cela accroît l'écart type parmi l'ensemble des pays de l'IPC et évite le processus par lequel la technique des percentiles donne des résultats dans un écart type inférieur d'année en année.
8. Ensuite, pour déterminer le score d'un pays, on fait la moyenne de toutes les valeurs d'un pays.
9. Le score et le rang de l'IPC sont accompagnés du nombre des sources, de l'intervalle plus haut/plus bas, de l'écart type et de l'intervalle de confiance pour chaque pays.
10. L'intervalle de confiance est déterminé par une technique d'inférence statistique basée sur une succession de rééchantillonnages. Un intervalle de confiance de 90% est ensuite établi pour lequel la note est au dessus de cet intervalle avec une probabilité de 5% et au dessous de cet intervalle avec une probabilité de 5%.
11. Les études montrent que la probabilité de recouvrement pour l'intervalle de confiance est inférieure à sa valeur nominale de 90%. La précision des estimations des intervalles de confiance s'accroît avec l'élévation du nombre de sources: 65,3% pour trois sources; 73,6% pour quatre sources, 78,4% pour cinq sources, 80,2% pour six sources et 81,2% pour sept sources.

12. La fiabilité générale des données est démontrée par la corrélation élevée entre les sources. A cet égard, on utilise le coefficient de corrélation de rangs de Pearson et Kendall, dont les résultats moyens sont respectivement de 0,77 et 0,62.